LA SECTION SPORTIVE AMJ 2018/2019

Objectifs

- Proposer une organisation optimale de la filière « accès à la compétition et accès au haut-niveau ».
- Clarifier les actions de la fédération et des clubs en lien avec l'accès à la compétition et au haut-niveau.
- Priorité à l'intérêt du nageur et sa réalisation personnelle dans son double projet : scolaire et natation.
- Des nageurs Polynésiens sur les podiums des championnats nationaux et des sélections en équipe de France Jeunes et Juniors

Nos moyens

- Les clubs de natation affiliés à la FTN
- La section sportive natation collège Anne Marie Javouhey
- La section sportive natation Lycée Paul Gauguin
- Le Centre d'Entraînement (en projet)

La section Anne Marie Javouhey

Effectif : 38 nageurs inscrits (27 en 2016/2017 dont 3 arrêts)

13 élèves en clase de 6° : (6 en 2016/2017)
9 élèves en classe de 5° : (7 en 2016/2017)
12 élèves en classe de 4°: (4 en 2016/2017)
4 élèves en classe de 3° : (10 en 2016/2017)

Constats

- Peu de liens entre les entraînements effectués dans le cadre de la section avec ceux réalisés en club.
- Un temps d'entraînement limité à 1 heure maximum (2 séances 6°-5°/1 pour 4°-3°)
- Pas de suivi des exigences imposées (sélection et nombre minimum de séances hebdomadaires)

=➔ Comment optimiser ce dispositif ?

Extrait du plan de carrière d'un nageur de compétition

- Avenirs : 3 à 4 séances d'1h45 + 1 séance de PP
- Jeunes :

6° - 5° (Filles)- 6° à 4° (Garçons) : 5 à 6 séances de 2h + 2 séances de PP.

- Juniors 1 :

4°- 3°(Filles) - 3°(Garçons) : 6 à 8 séances de 2h + 2 à 3 séances de PP

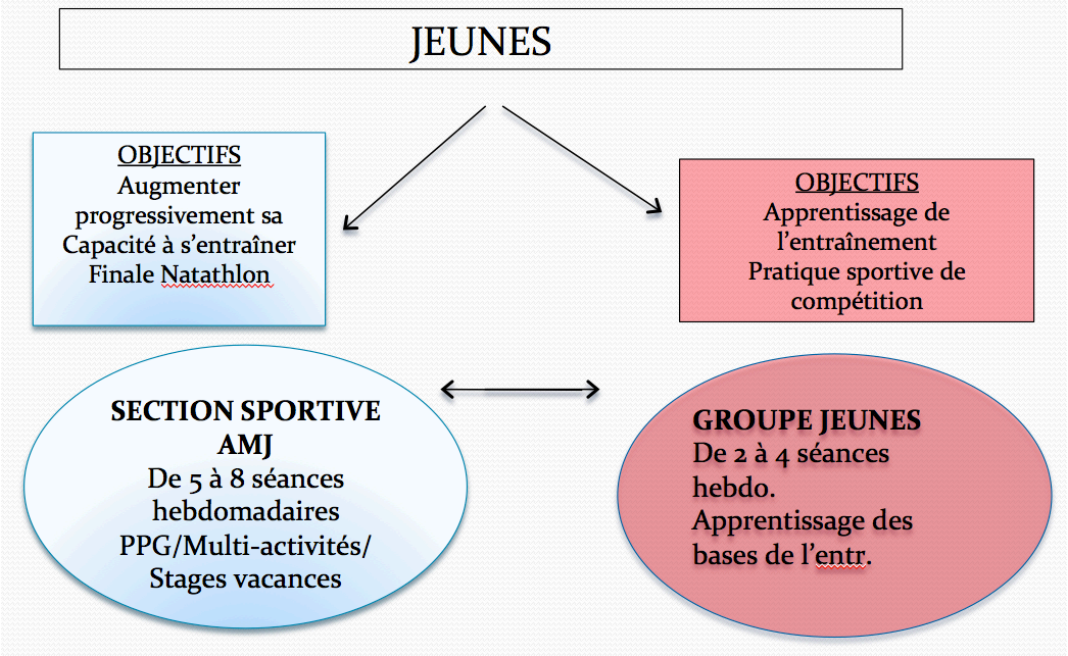

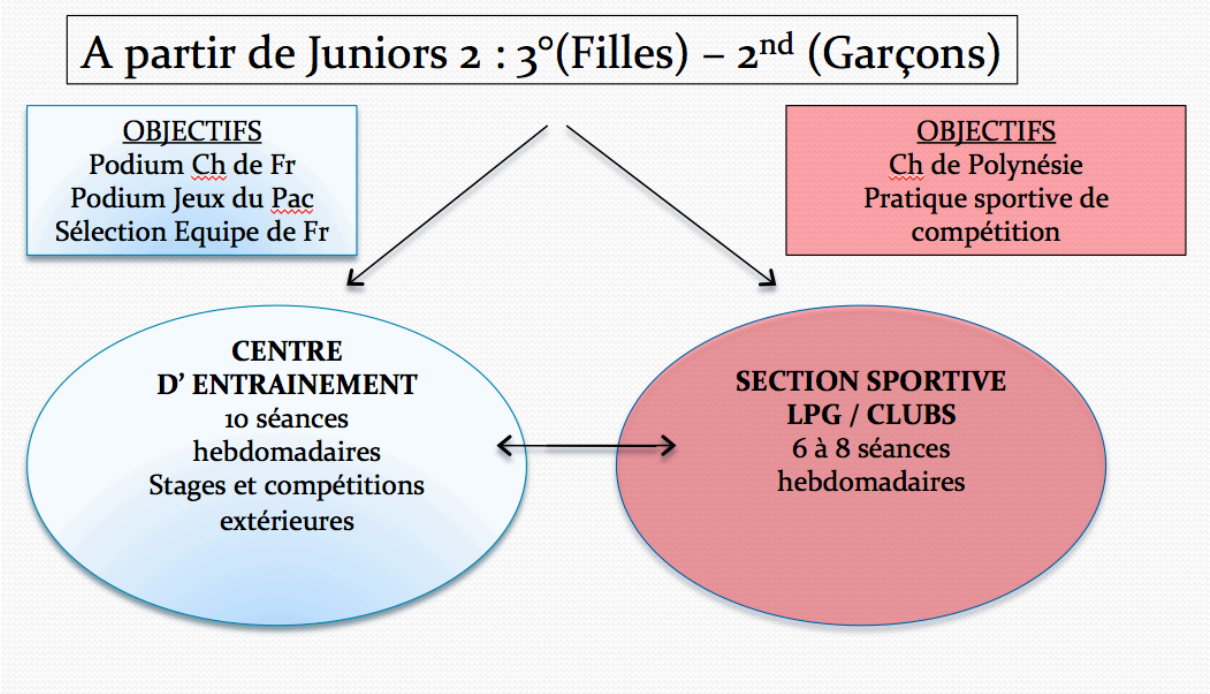

Vers de véritables sections sportives

- Un suivi et une intégration des séances réalisées en section dans le volume hebdomadaire proposé par les clubs.
- Un encadrement des séances par l'entraîneur attitré du groupe
- 3 clubs identifiés « **sections sportives natation** », (sous convention annuelle avec la FTN)

Rôle de la FTN

- La FTN reste conventionnée avec le collège AMJ
- Assure le suivi en lien avec le professeur coordonnateur et les entraîneurs des clubs
- Elle met à disposition des clubs les créneaux d'entraînement
- Elle édite la liste des élèves inscrits à la section
- Elle organise 3 réunions annuelles avec les entraîneurs, le coordonnateur de la section et les parents.

Rôle des clubs

- Ils proposent des nageurs
- Ils organisent le recrutement et les tests de sélection (identiques pour l'ensemble des clubs) avec le soutien de la FTN
- Ils encadrent les entraînements

Rôle du collège

- Il propose des emplois du temps adaptés à la pratique sportive
- Il s'occupe du suivi administratif de la section en lien avec la DGEE.
- Il met à disposition la piscine du collège

Objectifs de L'EMPLOI DU TEMPS

- Diminuer l'amplitude journalière
- Optimiser le temps d'entraînement : séances de 1h30 à 2 heures

- Favoriser dans la mise en place des créneaux des clubs les groupes compétitions (jeunes et avenirs)
- Permettre aux nageurs de compétition de rentrer chez eux avant 18h (planning des clubs)
- Créer des habitudes en vue de l'entraînement de haut niveau (séances du matin et bi-quotidien)

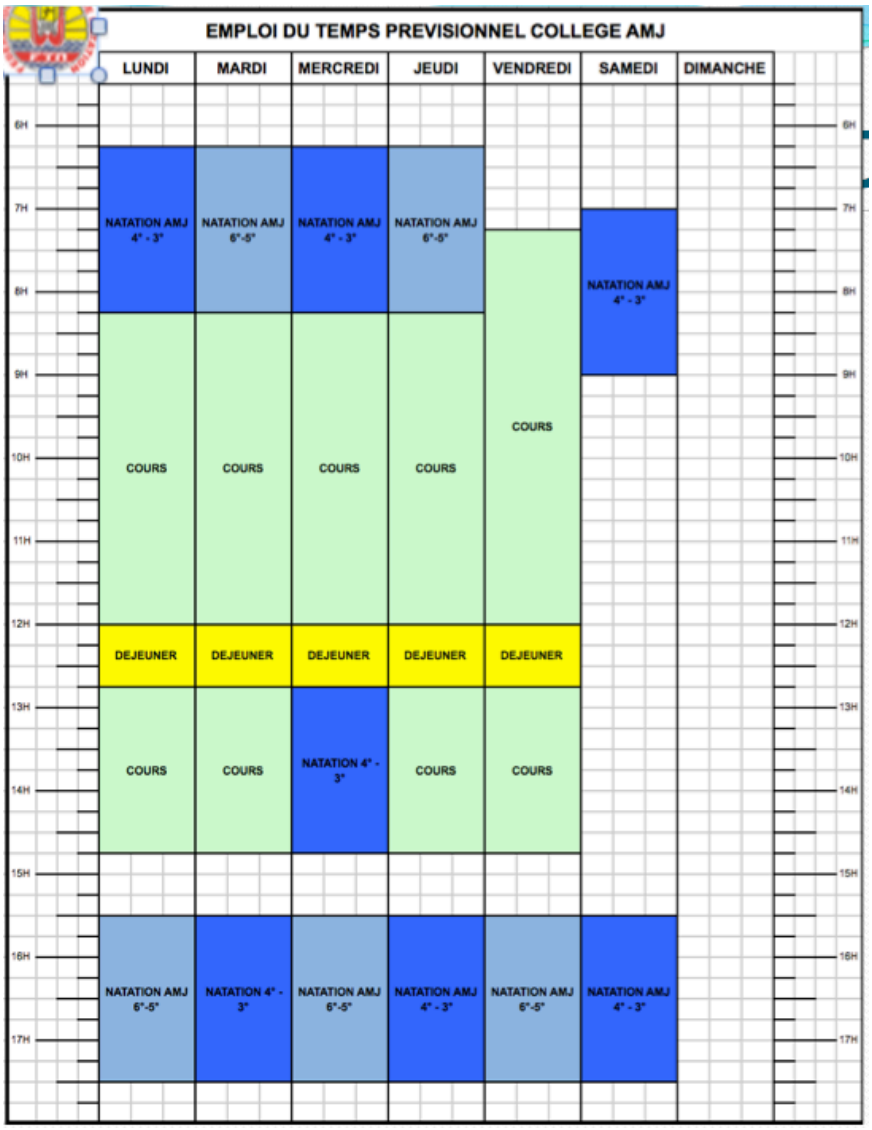

Perspective d'évolution

- La FTN va inscrire dans son budget 2019 l'achat d'un minibus
- Poursuite de la formation des entraîneurs